

CHOLET mag

DOSSIER P. 8

*Ensemble, mobilisés
pour le climat !*

N° 339

NOVEMBRE 2020

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante



Ça ne passe pas !

Lors du match qui opposait Cholet Basket à l'ASVEL dimanche 11 octobre à La Meilleraie, un joueur de l'ASVEL est sorti après 40 secondes de jeu. On a appris ensuite qu'il était positif à la Covid-19. "Il y a là la conséquence d'un protocole sanitaire de la Ligue nationale de Basket irresponsable. Et c'est pour cette raison que j'ai indiqué qu'en ce qui concerne Cholet, que ce soit pour le basket, le hockey, le football, si une équipe doit venir jouer sur notre territoire en ayant annoncé à l'avance un cas positif à la Covid-19, il n'y aura pas de match" a précisé Gilles Bourdouleix, lors du Conseil municipal du 12 octobre.

Soutien aux Arayotes



La Ville et la commune d'Araya, jumelées depuis 1999, entretiennent des liens de partenariat importants. Depuis de longs mois, le Liban subit une crise économique et sociale n'épargnant pas Araya. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et l'explosion survenue le 4 août dernier sur le port de Beyrouth n'ont fait qu'aggraver cette situation déjà très tendue. À cet effet, considérant les relations de partenariat entretenues depuis de nombreuses années entre les deux communes, la Ville souhaite soutenir financièrement Araya et ses amis Arayotes en cette période extrêmement difficile. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une aide financière exceptionnelle de 15 000 €. Le Conseil de Communauté a quant à lui voté une aide de 5 000 €.

Se déplacer ensemble

Comme elle s'y était engagée lors de la campagne, l'équipe municipale crée un Comité consultatif autour des thématiques liées à la Mobilité douce, intitulé "Se déplacer ensemble". Composé d'une élue de la Ville (Annick Jeanneteau, Adjointe au Maire déléguée à la Voirie), d'un élu de l'Agglomération (Pierre-Marie Cailleau, Vice-président délégué à la mobilité), du Chef de poste de la Police municipale, du Directeur de la Voirie et des Espaces publics, d'un représentant de Transports Publics du Choletais, de l'association *Tous à Vélo Cholet Agglo*, de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) et de l'association *Citoyens pour le Climat*. Selon les thématiques abordées au sein de cette instance, d'autres personnes compétentes pourront être associées.



Ville Amie des Enfants

La Ville est reconnue "Ville Amie des Enfants" depuis 2004 et membre du Comité de suivi national Collectivités Amies des Enfants, piloté par l'UNICEF France depuis 2008. Plaçant depuis l'origine l'enfant au cœur de ses préoccupations, la Ville souhaite se réengager dans la démarche de renouvellement du titre, pour la période du mandat 2020-2026. Pour ce faire, elle doit présenter auprès d'UNICEF France, d'ici mars 2021, un plan d'action municipal en direction de l'enfance et de la jeunesse, reposant sur la



déclinaison des 5 engagements suivants, communs à toutes les villes du réseau :

- le bien-être de chaque enfant et de chaque jeune ;
- la lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité ;
- un parcours éducatif de qualité ;
- la participation et l'engagement de chaque enfant et de chaque jeune ;
- le partenariat avec UNICEF France.

Verdict en juin 2021 ! (lire p. 13)



C'EST PARTI POUR LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Lors du Conseil d'Agglomération du 21 septembre dernier, les élus ont adopté les modalités de concertation, de consultation et d'élaboration du futur Plan Climat Air Énergie Territorial du Choletais (PCAET).

Document de planification à la fois stratégique et opérationnel, il illustre le cadre de la politique énergétique et climatique menée par les élus de l'Agglomération dont les objectifs concernent plusieurs axes d'action : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

Ensemble, s'engager avec conviction dans la transition énergétique

Place à la concertation
Pour notre intercommunalité, les 18 prochains

mois seront l'occasion d'élaborer le PCAET et son évaluation environnementale stratégique, en consultant les Choletais et les différents interlocuteurs, experts dans ce domaine, avant son adoption finale.

Cette large concertation des habitants et des acteurs locaux du territoire favorisera, sans aucun doute, l'émergence d'une dynamique de mobilisation et de mise à contribution, en suscitant ainsi une motivation partagée pour un engagement avec conviction dans la transition énergétique.

La sensibilisation des habitants commence, dès ce mois de novembre, avec le spectacle "Atmosphère Atmosphère" présenté le 10 novembre au Jardin de Verre à Cholet et avec la projection du film "Qu'est-ce qu'on attend ?", le 20, au cinéma Ciné'Fil à Lys-Haut-Layon. La mobilisation du plus grand nombre est importante et nous comptons sur votre participation.

Un 11 Novembre particulier

Le contexte sanitaire que nous subissons à cause de la pandémie de Covid-19 ne nous permet malheureusement pas de commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale, comme il est de tradition. Ce mercredi 11 novembre 2020, la France célébrera le 102^{ème} anniversaire de la fin de la Grande

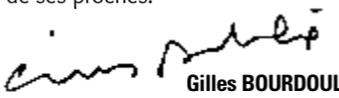
Guerre. Ce jour du souvenir nous permet d'honorer l'engagement des nombreux soldats français - 1,4 million sont morts et 4,2 millions ont été blessés - pour notre liberté. Le 11 Novembre est aussi l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France, dont les sept militaires tués en opération, depuis le début de l'année. Vous trouverez, d'ailleurs, dans ce numéro, un drapeau tricolore que vous pourrez afficher à votre fenêtre, vous permettant ainsi de vous associer à cette commémoration, si importante dans le cadre de notre devoir de

mémoire. Les cérémonies seront également retransmises, en direct, sur les réseaux sociaux.

Les Rencontres Citoyennes – un nouveau rendez-vous

Entre le 5 et le 14 octobre, les Choletais ont pu utiliser le questionnaire distribué dans le précédent numéro de Cholet mag, à l'accueil de l'Hôtel de Ville et de la Mairie annexe du Puy Saint Bonnet, dans les centres sociaux, au Campus du Choletais et sur le site cholet.fr. Avec Annick Jeanneteau, Adjointe au Maire, nous évoquerons les grands projets, les thématiques abordées dans vos retours, lors d'une émission spéciale, diffusée sur TLC, à partir du mercredi 18 novembre à 20h30.

Enfin, le virus circule activement dans notre ville et dans notre agglomération. Depuis le 12 septembre, le port du masque est obligatoire dans les rues. Je ne peux que vous rappeler l'importance du respect des gestes barrières. Chacun d'entre nous doit être prudent et vigilant pour éviter la propagation de la Covid-19, pour sa propre santé et celle de ses proches.


Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire



NUMÉRIQUE

L'État, en partenariat avec l'Agglomération du Choletais, met 32 ordinateurs portables à disposition de familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles Brontë, Richardières et au collège Du Bellay. Objectif : lutter contre la fracture numérique. L'Agglomération du Choletais, via le Centre socio-culturel K'léidoscope s'engage à assurer la maintenance du parc des 32 ordinateurs, à accompagner les familles pour la prise en main du matériel et à animer des formations. Durée du prêt : 6 mois, renouvelable une fois.



WEST CAMPUS

Le quartier du Val de Moine poursuit son développement. En témoigne l'inauguration de la nouvelle résidence étudiante, jeudi 15 octobre. En bordure du Parc du Menhir, le long de l'avenue du Parc, la résidence Cap West a vu les premiers étudiants s'installer pour la rentrée universitaire 2020. Dotée de 80 appartements, de 24 à 50 m², la résidence propose des logements étudiants à la location. La situation géographique, proche du Campus universitaire, de la ligne 5 Choletbus qui relie le centre-ville en moins de 10 minutes, le tout dans un cadre de verdure est un atout. Véritable quartier à part entière, le Val de Moine est l'endroit parfait pour vivre pleinement sa vie étudiante. Une nouvelle offre qui répond aux besoins de la Ville de diversifier les propositions de logements faites aux étudiants.

DANS LE MILLE

Un nouveau pas de tir à l'arc était inauguré vendredi 9 octobre à Ribou. Ce projet porté par la Ville de Cholet et construit en partenariat avec le club Tir à l'Arc Choletais, a tenu compte de l'ensemble des besoins identifiés tels que la création d'un abri, ou l'implantation de cibles et d'allées goudronnées pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. D'autres aménagements sont prévus à l'avenir : clôture du site, éclairage du pas de tir et des cibles, implantation de toilettes sèches. Coût des travaux : 60 000 € TTC.



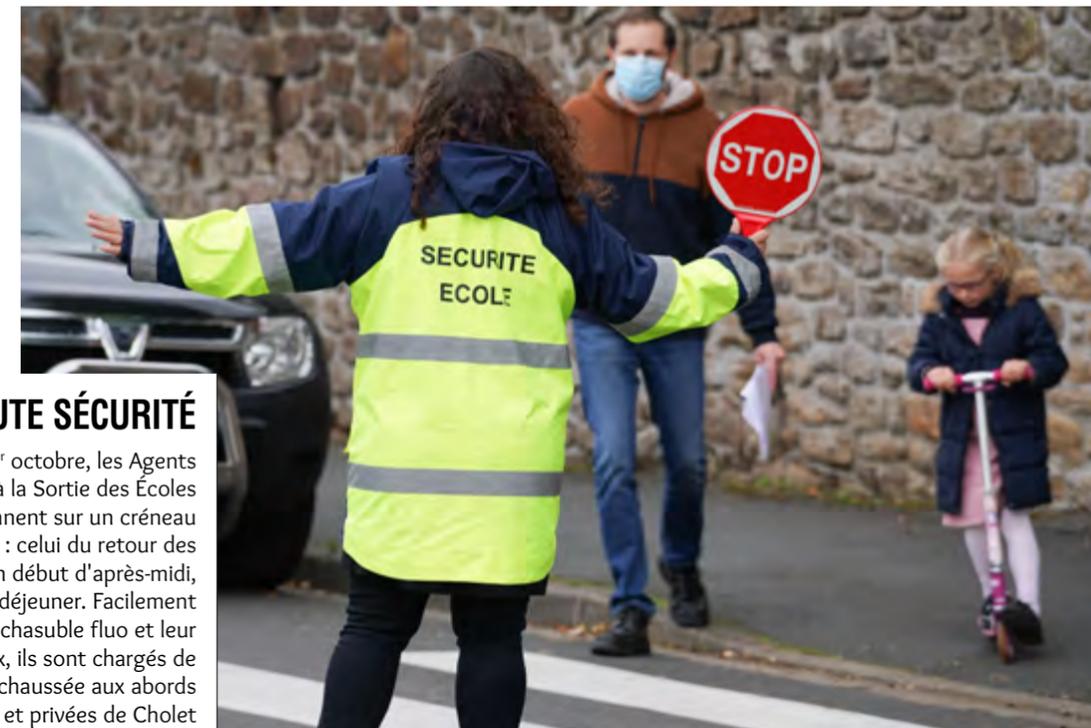
COLONNES ENTERRÉES

Afin d'améliorer le cadre vie des usagers et d'optimiser le service de collecte des ordures ménagères, l'Agglomération du Choletais a installé 16 colonnes enterrées dans le quartier Bretagne à Cholet. Mises en service depuis le 2 novembre, elles permettent aux habitants de trier l'ensemble de leurs déchets et de bénéficier des trois flux de collecte distincts (ordures ménagères, emballages ménagers recyclables, verre). Des actions en porte-à-porte ont été menées en amont sur l'ensemble des immeubles concernés afin de sensibiliser les habitants aux gestes de tri (environ 300 foyers concernés).



LYSSÉO

En cours de réalisation à Lys-Haut-Layon, le complexe aqualudique Lysséo, petit frère de Glisséo, devrait être mis hors d'air et hors d'eau à la mi-janvier. Les travaux de maçonnerie se terminent actuellement et les charpentes sont en cours de montage. La crise sanitaire et quelques imprévus liés à la nature du sol ont fait prendre un peu de retard au chantier. La livraison est prévue pour la mi-juillet 2021 en vue d'une ouverture au public et aux scolaires en septembre 2021.



EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis le 1^{er} octobre, les Agents de Sécurité à la Sortie des Écoles (ASSE) interviennent sur un créneau supplémentaire : celui du retour des enfants à l'école en début d'après-midi, après la pause déjeuner. Facilement identifiables à leur chasuble fluo et leur panneau lumineux, ils sont chargés de faire traverser la chaussée aux abords des écoles publiques et privées de Cholet et du Puy Saint Bonnet. 3 postes sont encore à pourvoir pour les écoles La Bruyère, Saint-Pierre Gellusseau et La Chevallerie. Pour tout renseignement, contactez la direction Population et Sécurité au 02 72 77 20 30.

GODINIÈRE

Les travaux en cours le long du boulevard de la Godinière prévoient à la fois la création d'un merlon pour protéger les habitations des nuisances sonores et la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle qui relie la rue du Docteur-Roux au rond-point de la Godinière. Réalisé en concertation avec les riverains, le projet prévoit à l'arrière de ces ouvrages une zone d'écopâturage pour faciliter l'entretien du site. Coût du projet évalué à 200 000 € TTC.



RENCONTRES CITOYENNES

R. C.

AVEC

Gilles BOURDOULEIX

ÉMISSION SPÉCIALE | 18 NOV. 20H30
TLC

cholet.fr
#VivonsCholet

CHOlet[®]
l'entrepreneante



ROSE

Chaque soir du mois d'octobre, l'église Notre-Dame s'est parée de rose à l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Une façon pour la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais d'afficher leur soutien aux actions portées par les membres du collectif : le Centre hospitalier, la Ligue nationale contre le cancer, les associations *Vivre comme avant* et *Après l'envol*, le lycée Jeanne-Delanoue.

ENSEMBLE, MOBILISÉS POUR LE CLIMAT

L'Agglomération du Choletais lance son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Un programme d'actions qui donne au territoire une ligne de conduite pour lutter contre le changement climatique, développer les énergies renouvelables ou encore améliorer la qualité de l'air.

1,8°C. C'est l'augmentation des températures moyennes annuelles observées en Pays de la Loire au cours des six dernières décennies*. Le réchauffement climatique impacte notre territoire. Notre quotidien s'en trouve particulièrement bouleversé depuis quelques années et particulièrement en 2019 : épisodes caniculaires avec des températures records, restrictions de l'usage de l'eau en raison de la sécheresse, pics de pollution de l'air, étiage sévère des bassins versants... L'engagement de la France en matière de transition énergétique et climatique se décline à l'échelle du territoire de l'agglomération par la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

changement climatique et s'y adapter. "Le Plan Climat Air Énergie est un outil de la loi de Transition Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV). Il concerne de nombreuses thématiques : l'habitat, les déplacements, le développement économique, l'emploi, la gestion des espaces et des ressources naturelles, la qualité de vie... L'objectif principal est de favoriser la transition énergétique", explique **Jean-Paul Brégeon**, Premier Adjoint au Maire et Vice-président de l'AdC délégué à la Transition écologique. Autrement dit, faire évoluer nos consommations d'énergies vers des modes moins nocifs pour l'environnement. Cette volonté est commune au niveau national, européen et mondial pour lutter contre le changement climatique, et s'y adapter.

Le PCAET, c'est quoi ?

L'Agglomération du Choletais propose un modèle de développement durable, déjà inscrit au cœur du quotidien de ses habitants, quand il s'agit notamment de favoriser les mobilités propres et la qualité de vie, de produire et consommer local, de développer des habitats peu gourmands en énergie, de protéger nos ressources et nos espaces naturels, d'inventer les solutions de demain.

Avec son nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial, l'Agglomération du Choletais va accélérer la transition écologique de notre territoire. Mais qu'est-ce qu'un PCAET ?

C'est un projet de développement durable pour les 26 communes de notre agglomération. Il doit définir une stratégie et un plan d'actions. En d'autres termes, il s'agit, à l'échelle de notre territoire, de la feuille de route pour atténuer le

Ce projet de territoire est élaboré par l'Agglomération du Choletais, accompagnée par le Siéml (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Maine-et-Loire) et Air Pays de la Loire, en partenariat avec tous les acteurs du territoire : les communes, les entreprises, les associations et les citoyens. Tous agissent autour de la devise "Ensemble, mobilisés pour le climat."

À la fois stratégique et opérationnel, le PCAET prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables.

* Source : Étude sur les impacts du changement climatique en Pays de la Loire, Conseil Régional des Pays de la Loire / ARTELIA, Janvier 2020



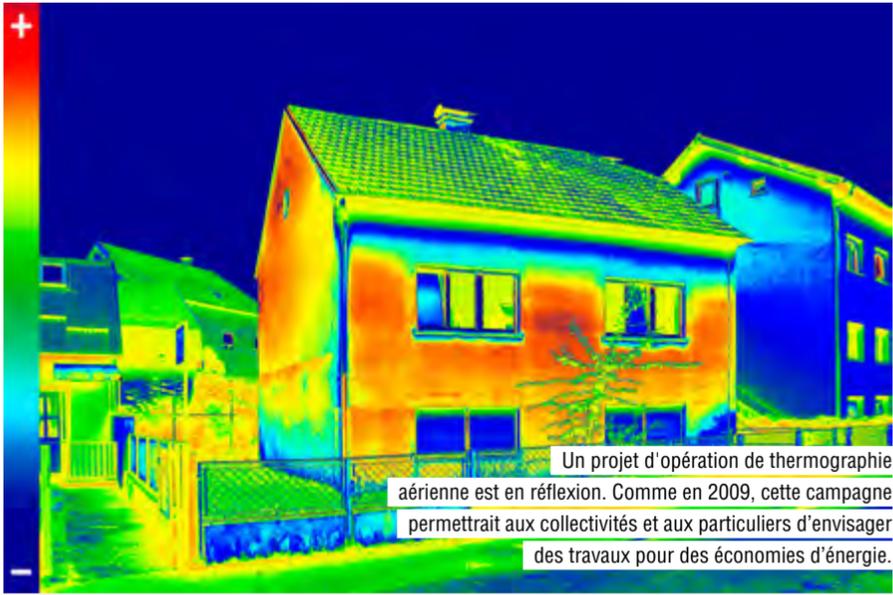
Jean-Paul Brégeon
Premier Adjoint au Maire
Vice-président de l'AdC
Transition écologique

*"Avec ce nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial, l'objectif est de transformer cette obligation réglementaire en une véritable opportunité pour Cholet et l'Agglomération du Choletais. Cela se traduira par de nombreuses initiatives tant dans le domaine de l'énergie que dans celui des émissions de gaz à effet de serre ou de la mobilité. À présent, nous devons fixer collectivement les objectifs à atteindre. **Citoyens, usagers, entreprises, associations, collectivités... c'est à nous tous d'agir aujourd'hui pour préserver le cadre de vie, l'équilibre entre attractivité et bien-être des Choletais et transmettre aux générations futures une agglomération bienveillante, solidaire et éco-responsable.**"*

ENSEMBLE, MOBILISÉS

PLAN CLIMAT

Air Energie Territorial - PCAET



Un projet d'opération de thermographie aérienne est en réflexion. Comme en 2009, cette campagne permettrait aux collectivités et aux particuliers d'envisager des travaux pour des économies d'énergie.

Deux temps forts pour lancer la démarche

Toujours dans le but de sensibiliser, mobiliser et fédérer les habitants du territoire à cet enjeu de transition énergétique, l'Agglomération du Choletais s'appuiera tout au long de la démarche sur des événements, comme des conférences ou des spectacles. Ainsi, dès ce mois de novembre, deux événements gratuits sont proposés :

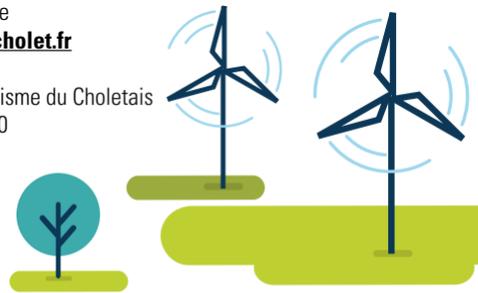
- **"Atmosphère Atmosphère"**, par la Compagnie Spectabilis **Mardi 10 novembre Jardin de Verre**

Un spectacle ? Un débat ? Un spectacle-débat, joué et animé par 3 comédiens et 1 chanteuse qui affrontent les idées reçues et tentent de faire le tri entre les informations contradictoires sur l'évolution du climat et les plans mis en œuvre pour endiguer la fièvre climatique. À l'opposé d'un discours moraliste, le spectacle invite le public à prendre parti et à s'embarquer joyeusement pour la lutte contre le réchauffement de l'atmosphère et la transformation du monde.

- **"Qu'est-ce qu'on attend ?"**, film de Marie-Monique Robin **Vendredi 20 novembre Cinéma Ciné'Fil à Lys-Haut-Layon**

Qui croirait qu'une commune française est la championne mondiale de la transition vers l'après-pétrole ? Le film *Qu'est-ce qu'on attend ?* raconte les multiples initiatives qui ont permis à Ungersheim - petite ville alsacienne de 2 200 habitants - de réduire sensiblement son empreinte écologique.

Entrée gratuite
Horaires sur cholet.fr
Billetterie :
Office de Tourisme du Choletais
02 41 49 80 00



Une vidéo pour tout comprendre

Une vidéo explicative, réalisée en motion design, est diffusée en préambule des réunions de travail et réunions publiques. Une façon ludique et pédagogique de rappeler les enjeux de la démarche.

À voir sur la chaîne YouTube **Cholet, Ville et Agglomération**



Les étapes du PCAET

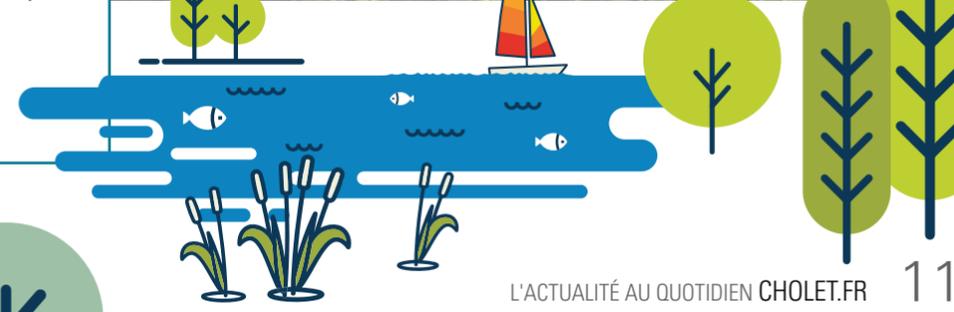
L'élaboration du PCAET se déroule en quatre grandes étapes. Une fois le plan élaboré et validé, le programme d'actions est lancé pour six ans. Il est aussi évalué au cours de sa mise en œuvre.



L'AGGLOMÉRATION EN ACTIONS

Consciente de ses atouts, de l'impératif de les préserver et de les valoriser, l'Agglomération du Choletais met en place depuis de nombreuses années une politique qui vise à construire un territoire attractif par son dynamisme économique et démographique, mais aussi respectueux de ses ressources naturelles et paysagères. Quelques exemples des actions mises en place :

- le schéma 2-roues : favoriser la mobilité durable et les déplacements doux ;
- la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- la rénovation du parc d'éclairage public ;
- la gestion différenciée des espaces verts ;
- l'éco-pâturage ;
- la protection des captages d'eau potable (Ribou) ;
- restauration scolaire : limitation du gaspillage, recours au bio et aux circuits courts ;
- la gestion énergétique des bâtiments publics ;
- la dématérialisation des documents ;
- le cadastre solaire ;
- la gestion et la valorisation des déchets...





En 2019, Cholet célébrait les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les 15 ans du titre Ville Amie des Enfants.

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT

Du 2 au 30 novembre la Ville de Cholet organise, pour la 17^{ème} année consécutive, un ensemble de temps forts à l'occasion des Journées des Droits de l'Enfant. Le thème retenu pour cette année est le Droit à la Protection de son Environnement.

Les Journées des Droits de l'Enfant sont traditionnellement l'occasion de valoriser tout le travail mené au quotidien par les professionnels en faveur du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant et des familles. Une trentaine de partenaires et de services de la Ville ont donc concocté pour cette nouvelle édition un programme complet : environnement

sonore, tri des déchets, climat, fabrications d'œuvres d'art avec des objets de récupération, expositions, ramassage de déchets, spectacles... Des actions liées à la protection de son environnement, une thématique issue de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et directement liée à l'actualité mondiale et au dérèglement climatique.

Pour des raisons sanitaires liées à la Covid-19, l'organisation de cette édition est différente. Les petits groupes sur inscription sont privilégiés aux rassemblements habituels. Plusieurs dates sont à retenir avec des événements ouverts au public. L'ensemble du programme est disponible sur cholet.fr L'église Notre-Dame est éclairée en bleu pendant toute la durée de l'événement.



JOURNÉES DES

DROITS DE L'ENFANT



Les informations de cette édition sont communiquées sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Extrait du programme

Deux spectacles jeune public

DÈS 2 ANS

- **Sous une pluie d'été** par la compagnie Syllabe
Mercredi 18 novembre à 16h et 17h30
Jeudi 19 novembre à 9h30 et 10h45
Théâtre Saint-Louis



D'une bulle s'ouvre un immense champ de liberté. Liberté de rêver, de jouer, d'imaginer... d'avoir 100 ans et se souvenir... d'avoir 6 ans pour sauter pieds joints dans les flaques. S'allonger dans l'herbe pour observer la vie minuscule. Faire pousser les fleurs d'un simple souffle. Regarder le monde au travers des bulles de savon.

Infos et réservation au 02 72 77 24 24

- **Moustique et bout d'ficelle**
Dimanche 22 novembre
à 9h30, 11h et 16h
Jardin de Verre

Rêveur bucolique, Armand Chapo flâne dans le jardin. Une petite bête, puis deux, puis trois... Un moustique en panique ! Et pique !

Infos et réservation au 02 72 77 24 10

À l'agenda également

- **Pizza-débat "Les droits des ados"**
Vendredi 6 novembre de 18h à 20h
Centre socio-culturel K'léidoscope
Venez découvrir vos droits d'adolescents. Temps d'échange, de partage, de convivialité.
Un partage de pizzas est prévu !

- **Conférence "Un Art Écologique"** de Ilan Michel
Samedi 7 novembre à 10h30
Au Musée d'Art et d'Histoire
Une conférence proposée par l'École d'Arts du Choletais en partenariat avec le Musée d'Art et d'Histoire

Infos et réservation au 02 72 77 23 22 (nombre de places limité)

- **Activités ludiques en lien avec la protection de l'environnement**
Tout le mois de novembre

Les musées et la Ludothèque proposent des activités ludiques en lien avec la thématique de l'environnement.

Sur réservation (nombre de places limité)

- **Plusieurs expositions**
Tout le mois de novembre à l'Hôtel de Ville

INFOS

Point Info Famille
02 72 77 22 10

Programme complet sur cholet.fr

CHOLET, VILLE AMIE DES ENFANTS

Depuis 2004, la Ville de Cholet est reconnue Ville Amie des Enfants. "Un titre honorifique décerné par UNICEF France qui reconnaît la qualité des actions et des initiatives mises en place en direction des 0-18 ans et valorise une politique Petite Enfance, Enfance et Jeunesse innovante", explique **Laurence Texereau**, Adjointe au Maire en charge de la Solidarité, de la Famille, de la Petite Enfance et de la Santé.

Le titre arrivant à échéance en fin d'année, la Ville de Cholet choisit de déposer à nouveau sa candidature pour 2021-2026. "Nous devons, en collaboration avec l'ensemble des services de la Collectivité, élaborer un plan d'action municipal pour l'enfance et la jeunesse en choisissant parmi les recommandations d'UNICEF France les 5 actions dans lesquelles nous souhaitons nous impliquer durant le mandat. Au-delà de ces actions, c'est un engagement plus large que la Ville adopte depuis toujours en plaçant l'enfant au cœur de ses priorités", conclut l'élue.

Verdict en juin 2021 pour le renouvellement de ce titre !



VIOLENCES : LES ENFANTS TÉMOINS



Violence physique, psychologique, verbale, sexuelle... Tous les ans, les violences faites aux femmes font environ 3 millions de victimes et touchent tous les milieux.

En 2019, 146 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint. Soit une femme tous les deux jours et demi. Un bond de +21 % en un an. Un constat inacceptable. Des chiffres plus qu'alarmants, auxquels on peut ajouter celles qui n'osent pas parler, celles qui n'ont pas pu prouver, ou les victimes collatérales que sont les enfants témoins. L'Agglomération du Choletais est très sensible à ce sujet et coordonne depuis plus de 10 ans maintenant, un groupe de partenaires afin d'organiser des actions de sensibilisation et d'information, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, du 25 novembre, soutenue par l'ONU.

Mercredi 25 novembre / Salle Paul-Valéry (Hôtel de Ville)

Exposition - Relations amoureuses toxiques
Un groupe d'étudiantes en IUT Carrières sociales mène un projet sur l'emprise dans les relations amoureuses toxiques. À travers un compte Instagram (@ltnpn), elles ont recueilli des témoignages qui font l'objet de cette exposition.

Dédicace du livre "La poussette cassée" d'Aurore Le Goff
de 14h à 15h30
Un roman psychologique qui nous entraîne dans les abysses de la manipulation mentale et de la violence physique.

Court-métrage "Fred et Marie" / de 15h30 à 16h30
Film belge qui aborde la violence psychologique dans le couple. La projection sera suivie d'une table ronde animée par l'auteure angevine Aurore Le Goff.

Ciné-débat / à 18h30
"Jusqu'à la garde", film de Xavier Legrand
Après la projection du film, un débat sera animé par France Victimes 49 et les associations du territoire.

-CHOLET-

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT

DU 2 au 30 NOV
2020

ANIMATIONS
GRATUITES

Le droit de grandir dans un environnement respecté et protégé

Programme complet sur cholet.fr

#CholetLaFamiliale

LE CARREFOUR DE L'ORIENTATION REPORTÉ EN 2022



Le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise qui devait se tenir du 14 au 16 janvier 2021 est reporté en 2022. Mais cette même période évoluera en "Semaine choletaise de l'orientation".

Prévue initialement les 14, 15 et 16 janvier 2021 au Parc des Expositions de la Meilleraie, la 10^{ème} édition du Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise est reportée aux 13, 14 et 15 janvier 2022.

Porté par l'Agglomération du Choletais, le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise regroupe, à chaque édition, 400 exposants, les représentants de 22 filières professionnelles et quelque 52 000 visiteurs en moyenne. La pandémie de Covid-19 ne permet pas la bonne tenue d'un salon d'une telle envergure en janvier prochain. "L'organisation d'un événement comme celui-ci, 5^{ème} manifestation autour de l'orientation en France, dans le contexte actuel est apparue trop complexe et quasi impossible. D'un commun accord avec les membres des Comités de pilotage, il a été convenu de reporter le Carrefour. Une décision difficile mais raisonnable et responsable", confie John Davis, ancien Premier Vice-président de l'Agglomération du Choletais, aujourd'hui Chargé de mission pour l'organisation de l'événement. Trop d'incertitudes et de

contraintes, liées notamment au transport des élèves issus de plus de 80 établissements, imposaient de prendre une décision dès la mi-octobre, "notamment pour acter les choses avant de se lancer dans les engagements financiers."
7 tables rondes télévisées
Toutefois, l'Agglomération du Choletais organisera les traditionnelles tables rondes thématiques : une sur l'alternance et six sur les métiers. Ces conférences permettent d'évoquer notamment des secteurs de recrutement en tension. Elles seront diffusées sur la **Télévision Locale du Choletais les 14, 15 et 16 janvier 2021, dates initiales du Carrefour**. Un lien sera transmis aux établissements scolaires de l'Agglomération du Choletais et de Mauges Communauté, pour une exploitation en



classe, avec les élèves. "Il est important que cette semaine reste consacrée à l'orientation au sein des établissements, en lien avec les dispositifs nationaux, notamment l'ouverture de Parcoursup. En 2021, il s'agira donc de la Semaine choletaise de l'Orientation".

UNE NUIT AUX MUSÉES

SAMEDI 14 NOVEMBRE



INFOS
Médiation culturelle des Musées de Cholet
02 72 77 23 22 (choix 1)
Entrée et animations gratuites
Programme sur culture.cholet.fr



IL VOUS PROTÈGE, MAIS IL PEUT ÊTRE DANGEREUX

Conservez le masque usagé dans un sac plastique fermé durant 24h.

Jetez le sac dans votre bac d'ordures ménagères, jamais dans votre bac de tri.

Une question ?
contactdechets@choletagglomeration.fr
cholet.fr

CHOlet
l'entrepreneante



FIGURE DE STYLE

SERGE CRAMPON

Du 7 novembre 2020
au 14 mars 2021

Musée d'Art et d'Histoire Cholet

culture.cholet.fr



Direction de la Communication - Ville de Cholet / MJC - octobre 2020



Serge Crampou dans son atelier à Villedieu-la-Blouère

LES FIGURES LIBRES DE SERGE CRAMPON

Le Musée d'Art et d'Histoire accueille l'artiste Serge Crampou pour une exposition temporaire du 7 novembre 2020 au 14 mars 2021.

Un univers surprenant et envoûtant.

Serge Crampou, artiste installé dans la région choletaise, s'est fait connaître à partir des années 1980 par ses travaux de plasticien, photographe et danseur. Au gré des projets, il lie ces différentes formes d'expression artistique et offre au spectateur un univers où le corps est l'élément pivot.

pour développer sa création *in-situ*, dans un espace spécialement dédié et évolutif. Les références mythologiques, la Loire, les friches industrielles, les arbres... autant de thématiques et d'amorces servant une œuvre protéiforme.

INFOS

Musée d'Art et d'Histoire
02 72 77 23 22
museearthistoire@choletagglomeration.fr
culture.cholet.fr

C'est la première fois que le Musée d'Art et d'Histoire accueille l'artiste pour une exposition personnelle. Dès le hall d'entrée, des créations récentes sont présentées et mises en parallèle avec des réalisations plus anciennes. Il investit pleinement les lieux et met à profit la durée de l'exposition

Les Musées de Cholet sont gratuits le samedi jusqu'au 31 mai 2021.

AUTOUR DE L'EXPO

- **Visites guidées**
Samedi 7 novembre à 14h30
Mercredi 25 novembre à 14h30 (pour les enseignants)

Infos et réservation :
02 72 77 23 22
Réservation conseillée.
(jauge limitée à 30 personnes)

- **Performances dansées avec Pedro Hurtado**
Samedi 14 novembre, dans le cadre de la Nuit Européenne des Musées.
Horaires sur cholet.fr



Boutique solidaire de l'Écocyclerie du Choletais

RÉPARER, RÉUTILISER, RECYCLER

La croissance démographique et l'évolution des modes de vie ont une forte incidence sur la quantité de déchets produits chaque jour.

Trier, c'est bien, mais nous devons également apprendre à consommer autrement, dans le but de jeter moins et mieux. La prévention des déchets est complémentaire au recyclage des emballages. Le recyclage permet de gérer les déchets existants, alors que la prévention a pour objectif d'éviter de les produire. Elle consiste à éviter, réduire, retarder l'abandon d'un produit et à en limiter la nocivité.

Entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques, c'est ce que jette en moyenne chaque habitant en une année. Pour remédier à cela et inverser la tendance,

quelques réflexes :

- j'entretiens, je répare, je réutilise ;
- je donne mes vêtements, mes livres, mes meubles... au lieu de les jeter ;
- j'emprunte ou je loue les outils qui ne seront utilisés que très occasionnellement.

Les colonnes textiles

Sur le territoire de l'Agglomération du Choletais, en collaboration avec l'organisme Re-fashion et ses partenaires, Le Relais et Eco-Textile, des colonnes à textile, linge de maison et chaussures sont à votre disposition. Tous les TLC usagés (Textiles, Linge de maison

et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paires. Que deviennent-ils ensuite ? Les pièces en bon état sont revendues en friperies en France ou à l'étranger. Les articles non réutilisables sont transformés afin d'être valorisés en nouvelles matières ou en énergie. Après plusieurs mois d'interruption dus au confinement, les bornes de collecte sont repositionnées à leur emplacement initial depuis le 21 septembre. Il y en a au total 90 sur le territoire de l'Agglomération du Choletais.

Boutiques solidaires

L'Agglomération du Choletais est partenaire de l'Écocyclerie et de la Boutique solidaire d'Emmaüs.

Avec ces projets, il s'agit d'y encourager l'apport volontaire d'objets pouvant encore servir. Meubles, bibelots, vaisselle, électroménager, jouets, vêtements et tout objet en bon état dont vous n'avez plus l'usage sont vendus à petits prix au sein de la boutique pour redonner une seconde vie aux biens d'équipement.

Deux solutions s'offrent à vous pour déposer vos déchets :

- vous rendre sur le site de la déchèterie de la Blanchardière ou du Cormier auprès du gardien valoriste ;
- vous rendre directement à l'Écocyclerie, ou chez Emmaüs afin d'économiser un passage en déchèterie.

Réparer, au lieu de jeter

Les déchèteries regorgent d'appareils électroménagers qui pourraient encore être utilisés et non jetés. Très souvent, le prix des réparations freine le consommateur face à un prix quasiment identique à l'achat. Le Repair'Café est LA solution ! Un appareil en panne ? Mettez-vous à l'ouvrage avec les conseils d'un expert. Réparer, faire ensemble, transmettre les savoir-faire, c'est la pratique qui est développée ici.

INFOS

Repair'Café - Centre social Horizon - 02 41 65 66 51

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'Agglomération du Choletais participe à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) et coordonne, du 21 au 29 novembre, un ensemble d'animations ouvertes à tous.

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un temps fort de mobilisation pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets. Objectif : sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Les mots d'ordre : réparation et réemploi.



QUIZ

SPÉCIAL DÉCHETS

Du 9 au 21 novembre 2020

À gagner*

5 Brass'compost !

d'une valeur
de 40 € pièce



1. Pour participer, complétez le Quiz spécial déchets disponible sur environnement.cholet.fr



2. Retournez-le **par courrier** à l'adresse suivante :
Hôtel d'Agglomération
BP 6211
49321 CHOLET CEDEX
ou par mail à :
contactdechets@choletagglomeration.fr

* Gagnez peut-être 1 des 5 Brass'compost par tirage au sort le 30 novembre 2020



Règlement du jeu sur cholet.fr



Parmi les ateliers proposés lors de la Quinzaine de l'Emploi, l'Orientibus permettra la découverte des métiers via des outils digitaux de réalité virtuelle.

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

L'Agglomération du Choletais (AdC) organise une "Quinzaine de l'Emploi", du 30 novembre au 11 décembre, en direction des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires.

Proposé en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale, le Département de Maine-et-Loire et l'État, ce temps fort s'adresse aux personnes des quartiers prioritaires en recherche d'emploi. Objectifs : susciter des parcours professionnels et ouvrir le champ des possibles. "Cette action s'opère dans le cadre du Contrat de Ville, visant à promouvoir l'égalité dans l'accès à l'emploi et à la formation, la mixité et l'élargissement des choix professionnels des publics des quartiers", précise **Laurence Texereau**, Conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville.

Découverte multisectorielle

Organisée autour de plusieurs rendez-vous, cette quinzaine propose des ateliers animés, dans les quartiers, sous différents formats, favorisant la découverte de plusieurs secteurs :

- job-dating : industrie (agroalimentaire, menuiserie), propreté... ;
- tables rondes : création d'activité, insertion par l'activité économique ;

- découverte des métiers par le geste, des mises en situation encadrées par des professionnels : mode/habillement, propreté, restauration... ;
- découverte des métiers via des outils digitaux : Orientibus, initiation aux services digitaux de Pôle emploi.

"C'est une opportunité pour le public de découvrir des métiers méconnus, de susciter des reprises d'emploi ou de formation, en abordant le marché du travail autrement, notamment en permettant de découvrir différentes voies d'insertion", note **Corinne Rousselot**, Chargée de mission Emploi de l'AdC. C'est aussi l'occasion de promouvoir le dispositif "Emplois francs" auprès des employeurs, véritables coups de pouce pour financer l'embauche d'une personne résidant en quartier prioritaire.

INFOS

Service Développement social et Emploi
02 44 09 25 90
Programme complet sur economie.cholet.fr



DON DU SANG

Donner son sang permet de sauver des vies : 1 heure de votre temps peut permettre de sauver 3 vies ! Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours

des quinze dernières années. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain issu des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Qui peut donner ?

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Avant de vous rendre sur l'une des collectes et pour savoir si vous pouvez donner votre sang, faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien s'hydrater avant et après votre don.

Prochaine collecte

Samedi 28 novembre
de 8h15 à 12h15

Salle Mocrat - Cholet

Sur rendez-vous :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

INFOS

Association pour le Don de Sang Bénévole de Cholet
06 95 27 36 63

[f @dondusangcholet](https://www.facebook.com/dondusangcholet)

SIDA : SE FAIRE DÉPISTER



d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD). Les dépistages y sont gratuits.

Sensibilisation et dépistage

Cette année, des temps de sensibilisation sont proposés par une sage-femme et un médecin du CeGIDD au sein des structures suivantes : Lycée de la Mode, Lycée Jeanne-Delanoue, Mission locale, Paniers du planty, CHRS La Gauthrèche, Foyer Jeunes Travailleurs "Les Pâquerettes", Centre socio-culturel K'léidoscope.

Par ailleurs, deux temps de dépistage spécifique sont prévus :

mardi 17 et jeudi 19 novembre
de 14h à 16h30
aux Paniers du Planty (13 rue du Planty)

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, l'Agglomération du Choletais (AdC) et les membres du collectif choletais* "1^{er} décembre" œuvrent à la mise en place d'actions locales.

À destination de tous les publics, ce sont des temps de sensibilisation, d'information, de dépistage du sida, des IST et des hépatites. Ces actions s'inscrivent dans le Contrat Local de Santé.

Pour **Isabelle Leroy**, Première Vice-présidente de l'AdC, il s'agit de "sensibiliser d'une part au dépistage le plus en amont possible et d'autre part de parvenir à atteindre les personnes vivant avec le VIH qui s'ignorent et faire en sorte qu'elles soient orientées vers des services de soins et de prévention." Le dépistage est l'un des outils majeurs de la prévention du Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH). Il peut être réalisé dans un Centre Gratuit

* Centre hospitalier, Agglomération du Choletais, Habitat Jeunes du Choletais, Éducation nationale, lycée Jeanne-Delanoue, lycée de la Mode, Mission locale du Choletais, Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF), Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), COordination REgionale de lutte contre le VIH (COREVIH), Alia, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale la Gauthrèche, Adoma, Cada, Centre socio-culturel K'léidoscope et Centre de formation Eurespace.



TÉLÉTHON : LA FORCE DE GUÉRIR

La 34^{ème} édition du Téléthon se tiendra les 4 et 5 décembre. Cette année, Covid-19 oblige, le Comité Téléthon de Cholet, animé par l'association Vive la Vie, se trouve contraint de s'adapter à la situation sanitaire et aux mesures gouvernementales.

Ainsi, de nombreuses animations incontournables comme la soirée cabaret, les randonnées, le concert de chorales ou le loto Michelin ne pourront pas être organisés. "Cette année, rien ne se passe comme d'habitude. Et le Téléthon ne fait malheureusement pas exception. Au stade actuel de l'épidémie, nous avons décidé de ne pas organiser les animations principales populaires, prisées des Choletais et qui permettent des collectes importantes", déplore Jean-Pierre Soury, Président de Vive la Vie.

L'objectif reste tout de même de promouvoir l'événement afin de fédérer le plus grand nombre à la cause. "Nous subissons de plein fouet et avec amertume cette situation. Nous avons bien évidemment une pensée pour ces petits malades qui n'auront pas cette année tout le soutien financier, nécessaire à leur traitement et à la recherche", déplore-t-il.

Encourager les dons

En 2019, 47 044 € ont été collectés au profit de l'AFM-Téléthon, fruit de 34 animations, avec la mobilisation de près de 400 bénévoles choletais. "La générosité des Choletais peut et doit se manifester en dehors de ces animations traditionnelles". Afin de compléter la collecte locale, Vive la Vie invite les Choletais qui veulent manifester leur solidarité à le faire par un don avec reçu fiscal :

- soit par chèque à l'ordre de AFM-Téléthon, adressé à :

Alain Michel - Trésorier de Vive la Vie
24 rue Jean-Jaurès - 49300 CHOLET

- soit en ligne :

soutenir.afm-telethon.fr/telethoncholetais

Bons de 2 €

La distribution de bons de 2 € dans les supermarchés est maintenue et étendue. "Nous serons présents du 2 au 6 décembre dans plusieurs enseignes : Super U, les deux Intermarché et d'autres encore...", précise Morgane Briand, Chargée de communication de Vive la Vie.

Il y a de gros doutes sur l'ouverture au public des soirées Salsa et Multisports. En revanche, Vive la Vie a bon espoir concernant le maintien du Village du Téléthon, samedi 5 décembre sur la place Travot.

INFOS

Pour suivre les actualités du comité Téléthon de Cholet :

[@cholettelethon](https://www.facebook.com/cholettelethon)

cholet.blogs.afm-telethon.fr

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE COMMÉMORER LE 11 NOVEMBRE ?



Chaque 11 Novembre, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale se déroule devant le monument aux morts place du 77^{ème} Régiment d'Infanterie, comme ici en 2019.

À SUIVRE EN DIRECT

L'épidémie de Covid-19 et les mesures sanitaires qu'elle engendre ne permettent la tenue des commémorations qu'en comité restreint, sans public. Toutefois, le devoir de mémoire doit perdurer et les Choletais sont invités à rester attentifs et mobilisés. Ainsi, en partenariat avec la Télévision Locale du Choletais, les cérémonies sont retransmises en direct sur la page Facebook de Cholet, Ville et Agglomération, pour que les jeunes générations, en famille ou avec l'enseignant en classe, puissent voir et revoir ces moments forts.

[@choletagglo](https://www.facebook.com/choletagglo)

Mercredi 11 novembre, la France célèbre le 102^{ème} anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.

Appelée aussi la Grande Guerre ou la "der des der", la Première Guerre mondiale a écartelé l'Europe et le monde entre 1914 et 1918, faisant plus de dix millions de morts. Le 11 Novembre est un jour férié depuis 1922. Ce "jour du souvenir" nous permet de nous rappeler que plus de 1,4 million de Français sont morts et 4,2 millions ont été blessés pour la liberté de notre pays. La plupart étaient de jeunes gens projetés dans l'enfer d'un conflit "qui ne devait durer que quelques jours". Ce fut pour eux quatre ans de souffrances sous la mitraille, les gaz asphyxiants, dans le froid, la boue, la faim et la vermine dans les tranchées.

de France, en présence du Maire, des élus, des associations d'anciens combattants, des porte-drapeaux, et de la population. Aujourd'hui, les derniers Poilus ont disparu. Reste le devoir de mémoire qui doit servir de leçon à l'histoire. Depuis 2012, le 11 Novembre est également l'occasion de rendre hommage à tous les "morts pour la France", civils ou militaires.

Commémorer le 11 Novembre, c'est :

- lutter contre l'oubli des souffrances et des sacrifices de toute une génération ;
- rendre hommage aux victimes, combattants ou civils ;
- conforter l'idée que les peuples ne doivent plus s'entre-tuer ;
- renforcer une identité nationale collective.

Se souvenir ensemble

Chaque 11 novembre, une cérémonie a lieu à Cholet, comme dans chaque commune



En page suivante, vous trouverez un drapeau tricolore à découper. Vous êtes invités, lors de chaque cérémonie, à l'afficher à votre fenêtre, sur votre porte d'entrée... Une manière de s'associer à la commémoration.

QUELLE HISTOIRE !



Monument aux soldats morts pour la France, cimetière de la Croix de Bault, 1915

LES PREMIÈRES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se taisent...

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé dans un wagon, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. La Grande Guerre s'achève. Cette date va rapidement devenir le symbole

de la mémoire de la Première Guerre mondiale.

En 1919, le 11 novembre passe relativement inaperçu en France comme à Cholet : la victoire est célébrée dans les défilés du

14 juillet et les soldats morts pour la France sont commémorés le 2 novembre, à la Toussaint ; à Cholet, on fête en grande pompe le retour des soldats les 14 et 15 septembre.

En 1920, la III^{ème} République fête son cinquantenaire et lance une commémoration d'ampleur nationale. À Cholet, on célèbre autant, voire plus, le cinquantenaire de cette République que l'armistice et la victoire. Le temps est plus aux festivités qu'au recueillement : salve d'artillerie, défilé, fête sportive, feu d'artifice, feu de joie, remise des diplômes de la famille française... et, au milieu des festivités, une cérémonie en l'honneur des morts sur la place de la République devant le monument Gloria Victis.

En 1922, le 11 novembre devient un jour chômé. Un rituel de commémoration se met en place. À Cholet, le moment est solennel : se succèdent un hommage au cimetière devant l'obélisque aux Morts du 77^{ème} régiment d'infanterie, une minute de recueillement annoncée par le canon, la Marseillaise jouée par une société philharmonique de Cholet, le fleurissement des tombes des soldats et enfin une messe à l'église Notre-Dame pour les hommes tombés au champ d'honneur.

À partir de 1926, rompant avec la tradition qui portait jusqu'ici l'imposante cérémonie jusqu'au cimetière, le défilé patriotique composé des anciens combattants, des familles de soldats tués au combat, des sociétés de gymnastique etc., rallie la place de la Gare devant le monument aux Morts des enfants de Cholet fraîchement inauguré (13 décembre 1925).

Sources :
Presse : L'Intérêt Public
et le Réveil Choletais

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES
ARCHIVES MUNICIPALES.

VU SUR LE NET



OFF SIDE

"Off side" comme "hors jeu" en anglais. Non pas que l'on reste sur la touche, bien au contraire ! Avec ce nouveau format vidéo diffusé sur Instagram et Facebook, nous vous embarquons dans les coulisses du sport de haut niveau. Séances d'entraînement, préparation physique, entretien de l'équipement, vestiaires, clubs de supporters... une immersion pour vivre les "à-côtés" de la compétition.

LES PUBLICATIONS ONT GÉNÉRÉ
AU TOTAL :

13 688
VUES

425 LIKES

29 PARTAGES



@choletagglo

Rejoignez-nous !

Devoir de mémoire
Vous êtes invités, lors de chaque cérémonie, à afficher ce drapeau tricolore à votre fenêtre, sur votre porte d'entrée... Une manière de s'associer à la commémoration.

CHOLET PASSION

2020, UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA COVID-19

Nous vivons, depuis le début de l'année, une période compliquée d'un point de vue sanitaire, social et économique. La pandémie de Covid-19 perturbe notre vie quotidienne et cela va malheureusement durer.

L'engagement de nombreux Choletais pendant le confinement, mobilisés sur le terrain, a été salué. Le personnel soignant, les commerçants de denrées de première nécessité, les caissiers, les enseignants, les personnes travaillant dans le secteur de l'agroalimentaire, de nombreux agents communaux et intercommunaux et bien d'autres encore ont été remerciés.

Des élus de la Majorité municipale se sont mobilisés pendant cette période pour répondre aux appels de Choletais, isolés et fragiles, en faisant leurs courses notamment.

Le 11 mai est arrivé...

Plusieurs semaines avant cette date, nous avons décidé d'offrir deux masques à chaque Choletais. Le jour du déconfinement, les masques étaient là, non sans difficulté. Nous sommes une des seules collectivités en France à avoir distribué deux masques par habitant. L'usage du masque était à l'époque conseillé en intérieur pour faciliter le retour au travail, pour faire ses courses... Il est devenu indispensable aujourd'hui, dans notre quotidien, après un déconfinement raté par le Gouvernement.

L'été est arrivé. Le relâchement synonyme de bon temps aussi. Tout le monde était invité, sans ligne de conduite claire, à prendre des vacances. Les Français, épris de liberté et frustrés par ces temps difficiles, ont pu revoir leurs proches, faire la fête, en oubliant ces semaines difficiles. Mais à quel prix ? Depuis début septembre, les "clusters" resurgissent. La rentrée fut compliquée. Le protocole gouvernemental a été allégé pour empêcher la fermeture systématique des classes maternelles et élémentaires. Quelle volte-face pour permettre à chaque enfant d'aller à l'école, aux parents d'aller travailler et ainsi de faire redémarrer l'économie française !

Les Français demandaient un message clair face à ce virus incontrôlable. En réponse, ils n'ont reçu qu'atermoiements, hésitations, cacophonie et aujourd'hui nous en sommes là.

Depuis le 12 septembre, le masque est obligatoire à Cholet. Quelques jours avant, nous avions échangé avec le Sous-Préfet pour identifier des rues où le port du masque deviendrait obligatoire. Faisant fi d'une concertation contrairement à ses propos, le Préfet a pris une décision radicale en imposant le port du masque sur l'ensemble du territoire de Cholet. Si les chiffres étaient si préoccupants, pourquoi pas sur l'ensemble de l'Agglomération ? Sur tout le département ? Sur l'ensemble du territoire français ? Il faut attendre le 16 octobre pour qu'il soit étendu à l'ensemble du département...

Ensuite, une campagne de dépistage a été organisée à la Salle des Fêtes. Dans un premier temps, nul besoin d'ordonnance et les Choletais se sont présentés en masse pour se faire dépister. Deux semaines après, le ministre de la Santé impose une ordonnance pour passer le test. Le temps d'analyse est trop long. Le manque de tests se profile... Quelques jours après, nous avons tous lu dans les colonnes des journaux que la nouvelle matinée de dépistage fut un fiasco. Peu de personnes se sont présentées pour effectuer le fameux test PCR, muni du sésame de son médecin généraliste...

Depuis la rentrée, nous entendions des discours anxigènes. Il fallait éviter les rassemblements de plus de 30 personnes. Dans le même temps, des salons, des séminaires étaient autorisés... Que devons-nous comprendre ?

La Municipalité et l'Intercommunalité ont donc, par mesure de précaution, décidé d'annuler certains événements dont elles sont les autorités organisatrices pour éviter les rassemblements et ainsi éviter les "clusters" – mot désormais sur toutes les lèvres.

Les associations ont, elles aussi, décidé d'annuler des rendez-vous traditionnels comme le Salon de la Maquette, le Salon des Arts, les 10 km de Cholet, Fouille qui veut... Outre le respect du protocole, la mise en place de ces manifestations engendre des coûts importants, sans pour autant avoir la certitude de leur bon déroulement.

Tout cela est bien entendu plus que compréhensible. Personne ne souhaite être responsable de la contamination de quelqu'un et dans le pire des cas de son décès.

L'incompréhension de certains Choletais était palpable face à l'organisation de la fête foraine de la Saint-Denis. L'autorisation donnée par les services de l'État, en dépit du taux local de circulation du virus paraît en contradiction avec tout le bon sens.

Cet automne, nous sommes dans une situation préoccupante. Un couvre-feu est mis en place dans de nombreux départements dont le Maine-et-Loire ; le même couvre-feu, tant décrié par certains, mis en place à Cholet pendant le confinement, pour éviter les rassemblements et la propagation du virus !

La deuxième vague est là. La politique de santé publique est depuis des années une catastrophe. La loi HSPT, dite loi Bachelot, a massacré l'hôpital public : suppression de lits, développement de l'ambulatoire... Sous messieurs Hollande et Macron, rien n'a été fait pour redresser la situation. Un hôpital public peut être déficitaire : il répond aux exigences de santé publique. Ce n'est pas une entreprise privée.

Depuis des années, l'incurie gouvernementale est au rendez-vous créant des déserts médicaux. Ce sont les collectivités qui doivent financer la création de maisons médicales pour compenser cette politique nationale désastreuse. On a créé les Agences Régionales de Santé qui sont des machines technocratiques très coûteuses. C'est autant d'argent qui n'est pas dirigé vers la défense de la santé des Français.

Monsieur "Déconfinement raté" est Premier ministre. Madame Bachelot est ministre de la Culture. Monsieur Véran qui était sous Monsieur Hollande le correspondant santé de la ministre Touraine à l'Assemblée nationale est ministre de la Santé. Monsieur Salomon ancien conseiller de Madame Touraine est Directeur Général de la Santé.

Doit-on rappeler les différentes fonctions liées à l'économie de Monsieur Macron, sous la présidence Hollande ? Il est Président de la République. C'est la France de 2020.

Les élus de la Majorité municipale quant à eux sont plus que jamais présents à vos côtés, soyez-en assurés. Ils prendront les décisions nécessaires, de bon sens et claires pour la bonne santé de tous.

L'équipe Cholet Passion

L'opposition à Cholet : Qui sommes-nous ?

- Un groupe de 10 élus n'appartenant pas à la majorité menée par M. Bourdoux, non partisan, composé de différentes personnes mobilisées et unies indépendamment de leur appartenance politique, pour exprimer des critiques, des réserves et des propositions.

- Nous sommes des représentants légitimes élus selon un principe démocratique et souhaitons permettre l'existence de débats publics.

- Nous formons un contre-pouvoir et incarnons la possibilité d'une alternance politique, la volonté d'un renouvellement des élus.

Pour quels objectifs ?

- Proposer des réponses alternatives aux questions publiques qui concernent la Ville et l'Agglomération.

- Transmettre les préoccupations des Choletais qui ne sont pas entendues par la majorité en place.

- Exiger la motivation, la justification et la légalité des actions publiques locales pour plus de transparence.

- Veiller à une utilisation responsable des deniers publics et du patrimoine choletais.

Quels lieux et quels moyens d'action ?

- Les Conseils municipaux et d'agglomération : où selon les mêmes principes démocratiques, les décisions sont prises à travers un processus

d'échanges et de débats contradictoires. Notre parole y est bridée au vu de normes formelles et surtout "informelles".

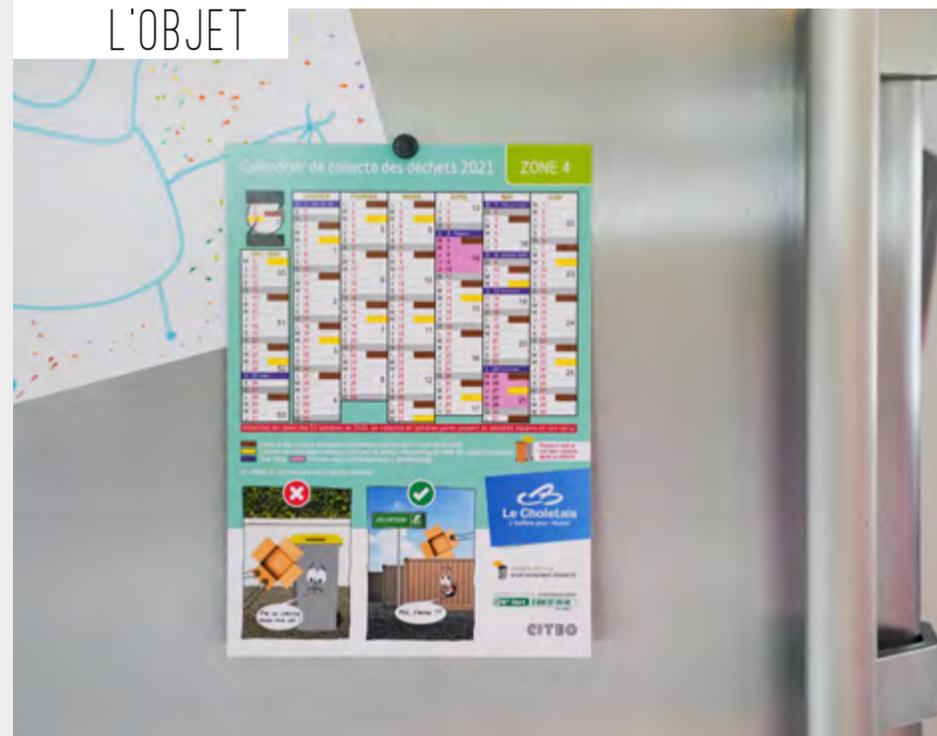
- Nous pouvons et souhaitons agir avec d'autres outils : rencontres avec les Choletais, actions, évènements...

- Nous considérons que l'opposition peut être multiple, et nous souhaitons collaborer avec des acteurs de la société civile animés par une même envie d'utilité et avec les représentants de l'Etat et des territoires voisins.

Une société libre ne peut ignorer la contradiction des opinions et des intérêts.

Cholet Autrement

L'OBJET



LE CALENDRIER DES DÉCHETS

Que ce soit en apport volontaire ou en porte-à-porte, l'Agglomération du Choletais se charge de la collecte de vos ordures ménagères (bac marron) et de vos emballages recyclables (bac jaune).

Comme chaque année, l'Agglomération du Choletais réalise un calendrier de collecte des déchets en porte-à-porte pour chacune des 26 communes du territoire (déchets ménagers et déchets recyclables). **Téléchargeables sur environnement.cholet.fr à partir du 9 décembre**, ils seront

également disponibles, pour ceux qui le souhaitent, en version papier.

À Cholet et au Puy Saint Bonnet, une distribution aura lieu du 1^{er} au 18 décembre dans plusieurs lieux publics.

À noter : en raison des 53 semaines en 2020, les tournées seront inversées en 2021. Les collectes en semaines paires passeront en semaines impaires et vice-versa. Toutefois, **ce changement interviendra sans interruption de service : votre jour de collecte ne change pas !**

Dates de distribution	Lieux de distribution
Mardi 1/12 et mercredi 2/12	Centre social Horizon – 4 allée des Aigles
Jeudi 3/12 et vendredi 4/12	Centre social K'léidoscope – 13 av. Kennedy
Lundi 7/12 et mardi 8/12	Centre social du Planty – 55 rue du Planty
Mercredi 9/12 et jeudi 10/12	Centre social Pasteur – 1 rue du Dr-Maillard
Vendredi 11/12 et lundi 14/12	Centre social du Verger – rue du Bois-Régnier
Mardi 15/12 et mercredi 16/12	Hôtel de Ville et d'Agglomération – rue St-Bonaventure
Jeudi 17/12 et vendredi 18/12	Mairie du Puy Saint Bonnet – 60 rue Nationale

INFOS
Service Gestion des Déchets

N° Vert 0 800 97 49 49

APPEL GRATUIT

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactagglomeration@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Florent BARRÉ
CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex
02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr
DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Delphine STÉPHAN / **RÉDACTEUR EN CHEF**
Goulvonn DEBOIS / **RÉDACTION** Marion VEILLET
Élise JUHEL / **PHOTOS** Étienne LIZAMBARD
David ANDRÉ - SHUTTERSTOCK / **COMPOSITION**
Mathieu GUILLEZ / **RELECTURE** Les Décoquilleurs
IMPRESSION ICI / **DISTRIBUTION** Adrexo / Tiré à 33 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL novembre 2020

17 comédiens amateurs et l’équipe du Théâtre Régional des Pays de la Loire présentent

UN CHAPEAU DE PAILLE D’ITALIE

LABICHE



Du 20 au 31
décembre 2020

(relâches les 24, 25 et 26)

Théâtre INTERLUDE Cholet

**1h40 de comédie colorée en 5 actes
et 18 chansons, interprétée par 17 comédiens amateurs !**

Billetterie ouverte à partir du 20 novembre à l’Office de Tourisme du Choletais 02 41 49 80 00
du lundi au samedi 9h30-12h30 / 14h-18h et les jours de spectacle au Théâtre Interlude. 1h avant chaque représentation.
Tarifs 12€/ 7€ (réduit - de 18 ans, demandeurs d’emploi et bénéficiaires des minima sociaux) Plus d’infos sur www.trpl.fr



L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l’agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

